

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 143-SCE-319

concernant le projet de création d'un certificat en gestion des technologies d'affaires

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 143^e réunion, tenue le mardi 10 mai 2022 à 9 h par visioconférence.

ATTENDU les besoins socioéconomiques et la demande de formation de main-d'œuvre en gestion des technologies d'affaires;

ATTENDU la nécessité pour l'UQO de refléter l'évolution du domaine dans son offre de programmes, et ce, en adéquation avec l'évolution des besoins du marché de l'emploi;

ATTENDU le dossier de création du certificat en gestion des technologies d'affaires;

ATTENDU la résolution 163-CMSA-22-04-22-02 du conseil de module des sciences de l'administration approuvant la création du certificat en gestion des technologies d'affaires;

ATTENDU la résolution no 1882 du Département des sciences administratives appuyant le projet de création du certificat en gestion des technologies d'affaires;

ATTENDU les éclaircissements fournis par monsieur Hamed Motaghi, professeur au Département des sciences administratives, monsieur Reda Bensouda, coordonnateur du développement de l'innovation numérique et de la cybersécurité et madame Emilie Faubert-Raymond, agente de recherche au Décanat des études;

ATTENDU les explications de monsieur Vincent Beauséjour, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Isabelle St-Pierre, appuyée par monsieur Carl Bouchard,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création du certificat en gestion des technologies d'affaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau

Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 143-SCE-320

concernant le projet d'autonomisation du doctorat en relations industrielles

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 143^e réunion, tenue le mardi 10 mai 2022 à 9 h par visioconférence.

ATTENDU les ressources en place et la capacité de l'UQO de gérer le programme de doctorat en relations industrielles de façon autonome;

ATTENDU les discussions entre l'UQO et l'Université Laval quant à la démarche d'autonomisation du programme;

ATTENDU le dossier d'autonomisation du doctorat en relations industrielles;

ATTENDU la résolution DRI-08-04-2022-1665 du département de relations industrielles appuyant l'autonomisation du programme;

ATTENDU la résolution DRI 2022-04-22-25 du comité de programme de troisième cycle en relations industrielles recommandant l'autonomisation du programme;

ATTENDU les éclaircissements fournis par madame Valérie Lederer, responsable du programme de troisième cycle en relations industrielles, et madame Geneviève Lapointe, agente de recherche au Décanat des études;

ATTENDU les explications de monsieur Vincent Beauséjour, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Martin Laberge, appuyée par madame Isabelle St-Pierre,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet d'autonomisation du doctorat en relations industrielles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 143-SCE-321

concernant la mise à jour du calendrier d'évaluation périodique des programmes d'études et des programmes dits « exempts »

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 143^e réunion, tenue le mardi 10 mai 2022 à 9 h, par visioconférence.

ATTENDU la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

ATTENDU la proposition de calendrier 2021-2031;

ATTENDU la proposition de mise à jour de la liste des programmes dits « exempts »;

ATTENDU les explications de monsieur Vincent Beauséjour, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Carl Bouchard, appuyée par monsieur Eric Gosselin,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la commission des études d'approuver :

- le calendrier d'évaluation périodique des programmes d'études 2021-2031;
- la mise à jour de la liste des programmes dits « exempts ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau

Agente de recherche | Décanat des études